

Commune de Communailles en Montagne (39250)

Compte rendu de conseil municipal du 01/12/15

Etaient présents : Joël ALPY, Henri RATTE, Marie Paule SCHENCK, Pascale DUSSOUILLEZ, Stéphane BERQUAND, Denis VERNEREY, Anouck FRANCOIS

Approbation à l'unanimité du compte rendu du conseil municipal du 20/10/15.

Assainissement : suite aux remarques de la Préfecture, nous avons bien pris en compte que l'assainissement non collectif relève du SPANC et donc la commune ne peut pas prélever de taxe.

Evolution communauté de communes : chaque commune de la communauté doit se prononcer sur l'obligation de se rattacher à une autre communauté de communes (voir compte rendu CM du 20/10/15).

Par défaut, le conseil municipal donne un avis favorable à la communauté de commune porte du Haut Jura (Champagnole).

Recomposition du conseil communautaire : suite aux nouvelles élections de conseil municipal de Nozeroy, il y a obligation de revoir la répartition des sièges.

Suite à la lecture de la proposition de la communauté de communes, le conseil municipal donne son accord pour cette nouvelle répartition (pas d'incidence pour notre commune).

Indemnité comptable du centre des finances publiques : le conseil vote 95% de la subvention.

CCAS : plus de budget pour notre commune.

Elections régionales : ci-dessous le planning des assesseurs

DIMANCHE 6 DECEMBRE

8H00-10H30 : Marie Paule SCHENCK
Anouck FRANCOIS

10H30-13H00 : Denis VERNEREY
Stéphane BERQUAND

13H00-15H30 : Joël ALPY

Henri RATTE

15H30–18H00 : Pascale DUSSOUILLEZ

15H30–17H00 : Anouck FRANCOIS

17H00–18H00 : Marie Paule SCHENCK

DIMANCHE 12 DECEMBRE

8H00–10H00 : Joël ALPY

Pascale DUSSOUILLEZ

10H00–12H30 : Denis VERNEREY

Stéphane BERQUAND

12H30–15H30 : Marie Paule SCHENCK

Henri RATTE

15H30–18H00 : Joël ALPY

1 assesseur à trouver